

Luxembourg, le 5 juillet 2019

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable et à Monsieur le Ministre de la Santé :

« La présence de chenilles processionnaires au Luxembourg semble s'accroître de saison en saison. Sachant que les poils urticants des chenilles représentent un danger pour la santé humaine, des mesures doivent être prises aux endroits où le risque de contact avec des personnes est important (le long des trottoirs, chemins ainsi que dans les parcs et aux alentours des aires de jeux).

Cette année la Ville de Guénange (Lorraine) a fait appel à l'INRA (Institut national de la recherche agronomique) qui a utilisé un drone pulvérisant un biocide (Foray ES) sur les nids des chenilles. Selon la presse, l'expérimentation menée par l'INRA a été concluante. Non seulement les chenilles urticantes n'ont pas résisté au traitement, mais le traitement n'a pas non plus commis de dégâts collatéraux sur le plan environnemental.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Madame la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable et à Monsieur le Ministre de la Santé :

- Les ministres sont-ils au courant de l'expérimentation menée par l'INRA pour lutter contre les chenilles ? Dans l'affirmative, partagent-ils l'avis de la presse que cette méthode s'avère efficace ?*
- Un traitement des nids de chenilles à l'aide de drones est-il également envisageable au Luxembourg ? Dans l'affirmative, quel organisme serait compétent pour effectuer une telle pulvérisation ? »*

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

Gusty GRAAS
Député